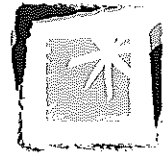


N° DEL/2023-025

Communauté de Communes

Ventadour Egletons Monédières

**Séance du 6 mars 2023****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

L'an deux mille vingt-trois, le 6 mars, à 18 heures 30, le Conseil Communautaire, dûment convoqué, s'est réuni sous la présidence de Monsieur Charles FERRÉ, Président.

Nombre de conseillers en exercice : 40

Date de convocation : 27 février 2023

PRESENTS (29)

Délégués titulaires (27) : M. FERRÉ Charles, Mme AMOREIRA Jeanne-Marie, Mme AUDEGUIL Agnès, M. BESSEAU Jean-Claude, M. BOINET Jean, Mme BOURRIER Annette, Mme CARRARA Annie, M. CARTIER Philippe, M. CASSEZ Didier, M. CHAUMEIL Romain, M. CONTINSOUZA Nicolas, M. COQUILLAUD Nicolas, Mme COURTEIX Nadine, M. DATIN Yves, Mme DUBOUCAUD Patricia, M. GONCALVES Jean-François, M. LAFON Jean-François, M. LANOIR Jean-Noël, M. MENUET Jean-François, Mme PAREL Audrey, M. PETIT Christophe, Mme PEYRAT Denise, M. TAGUET Jean-Marie, M. TRAËN William, M. VALADOUR Jean-Pierre, M. VERBRUGGE Dominique, M. VILLA Olivier.

Délégués suppléants (2) : M. MAGIMEL Alain, M. LOUCHART Arnaud.

ABSENTS EXCUSES

Mme AUDUREAU Agnès, M. BACHELLERIE Jean-Louis, Mme BOUILLON Ludivine, M. BRETTE Gérard, M. DUBOIS Francis, Mme FORYS Claire, Mme FRAYSSE Marie, Mme GUICHON Marion, M. POP Ion Octavian, Mme RIVET Murielle, M. ROSSIGNOL Philippe, Mme VIDAL Dany.

ABSENTS

M. LACROIX Laurent.

Pouvoirs (10) :

M. BACHELLERIE Jean-Louis a donné procuration à M. LANOIR Jean-Noël,
Mme BOUILLON Ludivine a donné procuration à M. CONTINSOUZA Nicolas,
M. BRETTE Gérard a donné procuration à Mme AMOREIRA Jeanne-Marie,
M. DUBOIS Francis a donné procuration à M. BESSEAU Jean-Claude,
Mme FORYS Claire a donné procuration à M. FERRÉ Charles,
Mme FRAYSSE Marie a donné procuration à M. MENUET Jean-François,
Mme GUICHON Marion a donné procuration à Mme BOURRIER Annette,
M. POP Ion Octavian a donné procuration à Mme PEYRAT Denise,
Mme RIVET Muriel a donné procuration à Mme DUBOUCAUD Patricia,
Mme VIDAL Dany a donné procuration à M. VILLA Olivier.

Secrétaire de séance : M. CONTINSOUZA Nicolas.

Objet : SERVICE ORDURES MENAGERES : Actualisation de la convention de partenariat de dépôt et collecte de conteneurs à textiles avec les

opérateurs l'Association Comité des Amis d'Emmaüs, et l'Entreprise à But socio-Economique « Le Relais 23 ».

Monsieur le Président rappelle que dans le cadre de sa politique de prévention des déchets, le SIRTOM de la région d'Egletons, par délibération en date du 12 juillet 2016, avait décidé l'implantation de conteneurs de collecte des TLC en partenariat avec l'Association Comité Amis d'Emmaüs, et l'Entreprise à But socio-Economique « Le Relais 23 ».

Le partenariat avec le SIRTOM n'ayant pas été revu depuis l'intégration dans la Communauté de Communes Ventadour Egletons Monédières, il est proposé de réactualiser la convention et de préciser les rôles et engagements de chacune des parties.

L'accord de partenariat concerne, l'implantation, à titre gracieux, de conteneurs de collecte de dons de vêtements, chaussures, linge de maison et accessoires par l'Association Comité Amis d'Emmaüs, et l'Entreprise à But socio-Economique « Le Relais 23 » sur le territoire de la CCVEM.

Il définit dans ses articles les modalités de service, d'implantation et de suivi des conteneurs mis en place.

La convention proposée sera conclue pour une durée de 3 ans, à compter de la date de la signature. Elle se renouvelle, par tacite reconduction, par période de 3 ans, sauf dénonciation par l'une ou l'autre des parties.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- **Approuve**, les termes de la convention ci-annexée, actualisant le partenariat avec les opérateurs l'Association Comité Amis d'Emmaüs et l'Entreprise à But socio-Economique « Le Relais 23 » dans le cadre du dépôt et de la collecte de conteneurs à textiles.
- **Autorise** Monsieur le Président à effectuer toutes les démarches nécessaires et signer toute pièce afférente à cette décision.

POUR : 39

CONTRE : 0

ABSTENTION(S) : 0

**Extrait certifié conforme,
Lapleau, le 07 mars 2023
Le Président,**


Communauté de Communes
Ventadour Egletons Monédières
Charles FERRÉ

Carrefour de
l'Epinette
19550
Lapleau
05 55 27 69 26